

CEDEAO



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU CAP VERT



Unité, Travail, Progrès

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

CAP VERT

**Système National d'Analyse Stratégique et de Gestion
des Connaissances (SAKSS) pour informer et guider
le processus de mise en œuvre du PNIA**

Le Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD) a fait de la gouvernance politique et économique la pierre angulaire de sa stratégie, comme le montre l'adoption du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). Au niveau sectoriel, cette philosophie se traduit par une reconnaissance du besoin d'améliorer la politique et la stratégie de planification et de mise en œuvre. Cela nécessite des outils qui génèrent la connaissance nécessaire à l'information et au suivi des sphères politiques et stratégiques, afin de faciliter une mise en œuvre réussie des programmes du NEPAD.

CADRE STRATEGIQUE DU PDDAA

Le Programme détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) qui a été adopté par les Chefs d'états et de Gouvernements de l'Union Africaine en 2003, est un cadre de travail stratégique et de suivi des efforts et des partenariats en vue du développement du secteur agricole en Afrique. Il incarne les principes de dialogue et de revue par les pairs qui visent à stimuler et élargir l'adoption des meilleures pratiques qui faciliteront l'évaluation comparative ainsi que l'apprentissage mutuel pour finalement relever la qualité et la cohérence des politiques et stratégies de l'Etat dans le secteur agricole.

En optant pour une croissance économique soutenue par l'agriculture comme principale stratégie en vue de l'atteinte du premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD1) qui est de réduire de moitié la pauvreté et l'insécurité alimentaire, le PDDAA table sur un taux de croissance agricole annuel moyen de 6% et une allocation d'au moins 10% des budgets nationaux au secteur agricole. Pour ce faire, il compte exploiter les complémentarités et la coopération régionales pour doper la croissance, adopter les principes d'efficacité politique, de dialogue, de revue et de responsabilité partagée et renforcer et élargir les partenariats et les alliances afin d'inclure les producteurs, l'agro-industrie et la société civile.

La bonne application de ces principes et l'atteinte des objectifs nécessitent des outils de connaissance qui encouragent et appuient (i) l'adoption de la philosophie de conception des programmes basée sur l'évidence et orientée sur la recherche de résultats concrets (ii) la pratique de la politique inclusive de revue et de dialogue entre et au sein des pays; et (iii) l'efficacité de la coordination et du plaidoyer aux niveaux régional et continental.

REVUE ET PROCESSUS DE DIALOGUE POUR REUSSIR LA MISE EN ŒUVRE DU PDDAA

La revue et les processus de dialogue dans le cadre du PDDAA s'opèrent à trois différents niveaux:

1. La revue mutuelle au niveau continental : Il y a deux principaux mécanismes de revue et dialogue au niveau continental : le Forum du Partenariat Africain (FPA) qui vise les leaders africains et leurs partenaires du G8 et qui est appuyé par un secrétariat technique de l'Organisation pour la Coopération

et le Développement Economique (OCDE) et la Plateforme du Partenariat du PDDAA qui s'articule plus spécifiquement autour du programme du PDDAA et rassemble les représentants des principales Communautés Economiques Régionales (CER) et d'autres organisations régionales impliquées dans l'agriculture, les principales agences bilatérales et multilatérales de développement, le secteur privé et les organisations paysannes.

- 2. La revue par les pairs au niveau régional :** Les principales CER facilitent le dialogue et la revue du programme de mise en œuvre du PDDAA par le biais de deux processus distincts. Le premier regroupe les représentants des Etats au niveau des secrétaires généraux des ministères de l'agriculture et des directeurs de la planification. Il se concentre d'abord sur une revue collective de la performance de mise en œuvre dans chaque pays et sur l'apprentissage mutuel pour répandre et accélérer les progrès en vue d'atteindre les buts et objectifs du PDDAA. Le second processus permet aux dirigeants des CER, aux représentants du secteur privé, aux organisations paysannes et aux agences de développement de suivre l'évolution et la performance du programme au niveau régional et d'aligner l'aide au développement, les politiques et les stratégies des pays sur les cibles et les principes du PDDAA.
- 3. La revue des progrès au niveau national :** La mise en œuvre au niveau national exige un processus de dialogue et de revue inclusif qui garantit que les politiques et les programmes ainsi que les politiques budgétaires et d'aide au développement sont en accord avec les principes du PDDAA afin de permettre d'atteindre ses objectifs.

La mise en œuvre de ces différents processus nécessite des capacités humaines, des infrastructures techniques, des outils analytiques et des instruments de communication pour rassembler des données et des informations pertinentes à analyser afin de pouvoir générer des produits de connaissance de haute qualité, qui pourront servir à informer et conduire les débats associés aux processus de revue et de dialogue.

Les capacités, les outils, et les instruments ci-dessus ainsi que leur coordination sont nécessaires à la fois au niveau régional et national et peuvent être acquis en renforçant les réseaux d'institutions et d'experts existants. De plus, ces institutions et réseaux doivent être mis en relation au sein et entre les pays au niveau régional pour créer les masses critiques nécessaires et exploiter les complémentarités techniques.

SYSTEMES REGIONAUX D'ANALYSE STRATEGIQUE ET DE GESTION DES CONNAISSANCES (RESAKSS)

Au vu de ce qui précède, les Systèmes Régionaux d'Analyse Stratégique et de Gestion des Connaissances (ReSAKSS) ont été établis en appui à la mise en œuvre du PDDAA, en tant que nœuds régionaux (en Afrique Australe, en Afrique de l'Est et du Centre et en Afrique de l'Ouest) par les CER correspondantes en collaboration avec l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et quatre centres du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR) basés en Afrique. L'objectif des nœuds régionaux est de faciliter l'accès des CER et des états membres à des analyses de politiques de la plus haute qualité afin de générer la connaissance nécessaire pour améliorer la formulation et la mise en œuvre de politiques, suivre les progrès réalisés au fur et à mesure, documenter les succès obtenus et tirer des leçons qui peuvent être intégrés dans le processus de revue et d'apprentissage lié à la mise en œuvre du PDDAA.

En Afrique de l'Ouest, le nœud régional (ReSAKSS WA) est abrité par le siège de l'IITA à Ibadan et opère sous une structure de coordination et de gouvernance, appelée comité de pilotage, présidée par la CEDEAO qui exécute le PDDAA en tandem avec ECOWAP dans sa région.

Le ReSAKSS WA, à l'instar des autres nœuds, fournit des appuis dans les trois domaines suivants : l'analyse stratégique, la gestion des connaissances et la communication ainsi que le renforcement des capacités.

Les activités d'analyse stratégique permettent de combler les lacunes identifiées par les acteurs régionaux et d'aider les états dans l'évaluation de leur progrès dans la réalisation des objectifs du PDDAA d'allouer 10% du budget national à l'agriculture, d'obtenir 6% de croissance agricole annuelle et d'atteindre l'OMDI. Le ReSAKSS aide les pays dans leur évaluation des options de politique et d'investissement pour accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté et de la faim, en collaboration avec toutes les expertises existantes et disponibles, notamment les centres nationaux, régionaux et internationaux compétents.

Avec la composante gestion des connaissances et communication, le ReSAKSS WA et son réseau de partenaires collectent des données sur des indicateurs clés tels que les dépenses publiques; intègrent et exploitent les données existantes, les outils d'analyse, et la connaissance; tout en facilitant un accès adéquat à la connaissance par les décideurs Ouest Africains et

les partenaires au développement en vue de fonder les décisions de plus en plus sur des bases objectives. Pour ce faire, le ReSAKSS développe des plateformes de connaissance interactives telles que des sites Internet, etc., qui aident à renseigner le processus de la revue par les pairs et du dialogue dans le cadre du PDDAA.

Enfin le ReSAKSS WA contribue au renforcement des capacités institutionnelles et techniques en encourageant la collaboration dans la production et la diffusion des données et des informations tout en garantissant l'accès à la connaissance et aux produits de l'information. Il aide en particulier à faciliter la formulation de standards et protocoles partagés pour la collecte, l'archivage et l'échange des données ainsi que des méthodologies de pointe pour l'analyse des données et des politiques. Un élément clé du renforcement des capacités a été de fournir un soutien technique au processus national d'élaboration des projets et programmes du PDDAA.

SYSTEMES NATIONAUX D'ANALYSE STRATEGIQUE ET DE GESTION DES CONNAISSANCES (CAPVERT SAKSS)

Au niveau des pays, il est prévu un relais national appelé SAKSS national dont la mise en place sera fortement appuyée par ReSAKSS WA. Il jouera le rôle de point focal du ReSAKSS WA et de cadre national pour le mécanisme global de revue et de dialogue politique.

A l'image de la structure régionale, son objectif sera d'améliorer la qualité de la conception et de la mise en œuvre de politiques et stratégies dans le pays à travers la facilitation des processus de planification, de revue et de dialogue bien renseignés. Ses plus importantes opérations viseront à : (i) coordonner un travail collaboratif en réseau pour mobiliser l'expertise disponible afin de générer les produits ciblés de la connaissance pour appuyer la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural et (ii) assurer un stockage accessible et la dissémination desdits produits.

Par conséquent, il s'appuiera sur :

- un noyau analytique composé de chercheurs et analystes provenant des centres de recherches, services statistiques, unités de planification, universités, etc., avec un coordonnateur à sa tête et
- un dispositif pour la revue, le dialogue, et le plaidoyer coordonné par un fonctionnaire de haut niveau (directeur de cabinet ou directeur national) qui rassemble toutes les parties prenantes : institutions gouvernementales, associations

professionnelles, société civile, partenaires techniques et financiers, etc.

En conformité avec les principes fondateurs du PDDAA, le nœud national devra être bâti autour des réseaux d'institutions et d'experts existants. Ce réseau qui devra inclure, entre autres, des institutions chargées de la recherche, la collecte de données, l'analyse et la formulation de politiques ainsi que les différentes organisations professionnelles représentatives du domaine, comme les organisations de producteurs, de transformateurs, etc., pourrait être coordonné par le service responsable de la statistique, de la planification et/ou de la coordination des politiques et programmes au niveau du ministère en charge de l'agriculture. Cette orientation d'éviter des redondances et de tenir compte de l'existant lors de la mise en œuvre du SAKSS national légitime l'état des lieux qui suit.

Au niveau du pays une représentation nationale est prévue, dans le cas du Cap Vert, CV-SAKSS dont la mise en œuvre sera fermement soutenue par le ReSAKSS WA. Il joue le rôle de point focal du ReSKSS WA et établit la liaison au niveau national pour le mécanisme d'analyse et de dialogue afin de faciliter les meilleures stratégies de conception et d'exécution de politiques et de programmes nationaux de développement agricole.

L'analyse et les processus de dialogue dans le cadre du PDDAA opèrent à trois niveaux: (planification, analyse et dialogue) :

A l'instar de la structure régionale, son objectif vise à améliorer la qualité de la conception et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies dans les pays à travers la facilitation de processus de planification, d'analyse et de dialogue.

Il pourvoira un cadre de travail dont les produits attendus de la connaissance, provenant des stratégies pertinentes de recherche, d'analyses objectives et de données locales fiables peuvent être disponibles et être utilisés dans la procédure de prise de décisions liées à la conception et à l'exécution des programmes.

Les plus importantes opérations du CV-SAKSS visent à coordonner des travaux en réseau pour mobiliser « l'expertise » disponible dans le but de générer les produits attendus de connaissances pour appuyer dans l'exécution des programmes de développement agricole et rural et à assurer un stock accessible et la divulgation de ces produits.

Selon les principes fondateurs du PDDAA, la structure de dialogue et d'analyse stratégique devra être construite autour des réseaux d'institutions et d'experts existants. Le réseau devra inclure, entre autres, des institutions responsables de la recherche, de la collecte de données, de l'analyse et de la formulation de politiques ainsi que les différentes organisations professionnelles représentatives

dans les domaines tels que les organisations de producteurs, de transformation et d'autres agents économiques, organisations de la société civile etc. Il devra être coordonné par le Ministère de l'Environnement, du Développement Rural et des Ressources Marines.

Etat actuel de la coordination de la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes dans le secteur agricole du Cap Vert

La coordination de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi et de l'évaluation de la politique du gouvernement, en matière de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage et des pêches relève de la responsabilité du Ministère de l'Environnement, du Développement Rural et des Ressources Marines (MADRRM), Voir B.Ó. n° 34 d'août 2005. D'après ce diplôme et les réformes actuelles, le MADRRM est le département gouvernemental responsable de la conception, de la coordination, du contrôle, de l'exécution et de l'évaluation des politiques spécifiques définies par le Gouvernement pour les secteurs de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage, des pêches, des ressources hydriques, de la sécurité alimentaire, de la météorologie et géophysique.

Il appartient au MADRRM, entre autres, de :

- Proposer la politique pour les secteurs de l'environnement, de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage, des pêches, coordonner et contrôler les actions indispensables à leur exécution ;
- Proposer, partager et diffuser des mesures législatives, réglementaires et administratives relatives au secteur, de l'environnement, de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage, des pêches et assurer leur application effective ;
- Participer à la définition et à l'exécution de la politique des ressources naturelles ;
- Élaborer les plans sectoriels du développement de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et des pêches qui mènent à l'accroissement de la production et de la productivité ;
- Promouvoir des activités de recherche, de sélection, d'adaptation ou d'expérimentation d'échantillons végétaux, animaux et halieutiques dans les conditions de diverses régions du pays, ainsi que le système, la méthode et les techniques capables d'augmenter la production et la productivité ;
- Stimuler la transformation industrielle, semi-industrielle et artisanale des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de l'élevage et du développement de l'artisanat rural, dans le but de créer des

conditions d'amélioration du niveau de vie des paysans ;

- Promouvoir et gérer le système d'informations en impliquant les prix, la production, les marchés et autres, afin de maintenir les producteurs actualisés sur les possibilités de commercialisation des produits ;

Le MADRRM est organisé en services centraux et à base territoriale.

Les services centraux sont composés des structures ci-après:

- Le service d'appui technico-administratif et de planification représenté par la Direction Générale de la Planification, du Budget et de la Gestion avec des fonctions d'appui technico-administratif dans les domaines d'études, de planification et de gestion des ressources humaines, patrimoniales et logistiques. Cette Direction générale coordonne les activités de 4 services, notamment : La Direction des Services d'Études, de Planification et de Coopération ; La Direction des Services de l'Administration et de la Gestion des Ressources Humaines, La Direction des Services de Statistiques et la Gestion d'informations et la Direction des Services de la Sécurité Alimentaire.
- Les services de conception, d'exécution et de coordination représentés par les Directions Générales de l'Agriculture, de la Sylviculture et de l'Élevage; des Pêches et de l'Environnement avec des fonctions de conception, d'exécution, de coordination dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage, l'ingénierie, la vulgarisation agricole, l'environnement, les pêches et les ressources marines. Ces Directions Générales coordonnent les activités de 8 Directions de services à savoir : la Direction des Services de l'Agriculture et de l'Élevage (DSAP) ; la Direction des Services de la Sylviculture (DSS), la Direction des Services du Génie Agricole (DSER), la Direction des Services des Affaires Juridique, l'Inspection et l'Évaluation d'Impacts Environnementaux (DSAJIAIA), la Direction des Services d'Informations et de Suivi de la Qualité Environnementale (DSISQA), la Direction des Services de Gestion des Ressources Naturelles, la Direction des Services de Promotion des Pêches (DSFP) et la Direction de Services des Affaires Juridiques, du Contrôle et de la Qualité (DSAJFQ)
- Le MADRRM exerce les pouvoirs de contrôle sur l'Institut National d'Ingénierie Rurale et des Forêts (INERF), Institut National de la Gestion des

Ressources Hydriques (INGRH), Institut National de la Recherche et du Développement Agricole (INIDA), Institut National de Météorologie et Géophysique (INMG), Institut National du Développement des Pêches et le Fonds de Développement des Pêches (FDP)

- Les services de base territoriaux, au nombre de 11, sont localisés dans les différentes communes du pays et couvrent une ou plusieurs communes. Les délégations participent à la formulation et à l'exécution de la politique de développement agricole et de l'environnement au niveau des respectives zones géographiques, conformément aux directives provenant des services centraux et en articulation avec les organisations représentatives du monde rural.

Forces et opportunités du dispositif

En reconnaissant le rôle important de la planification, le MADRRM comprend deux Directions de Service qui s'occupent de la Planification au sein de la Direction Générale de la Planification, du Budget et de la Gestion (DGPOG). Ce sont les Directions de Service d'Études, de Planification et de Coopération (DSEPC) et des Statistiques et de Gestion d'Informations (DSEGI) :

Il appartient à ces Directions, entre autres, de :

- Réaliser ou de coordonner des études en vue de la mise en œuvre ou l'évaluation des résultats de la politique et des directives pour les secteurs à la charge du MADRRM,
- Promouvoir, en articulation avec les autres services et organismes du MADRRM la réalisation d'études relatives à la situation globale de la production de chacun des produits agricoles, sylvicoles, de l'élevage et des pêches,
- Promouvoir, en articulation avec les autres services du MADRRM, des études en visant l'identification, l'analyse et la viabilisation des potentialités de transformation de produits de l'agriculture, de l'élevage et des pêches,
- Définir les indicateurs appropriés à l'évaluation de la conjoncture et de la structure économique des secteurs à la charge du MADRRM,
- Coordonner des études et la définition de lignes d'action pour l'élaboration du programme d'investissements du MADRRM
- Coordonner dans le contexte du MADRRM, en articulation avec l'organisme central du système statistique et compte tenu des principes méthodologiques qu'il a définis, la réalisation de recensements, des enquêtes et des échantillons relatifs au suivi de

l'évolution de la situation et des productions des secteurs sous la responsabilité du MADRRM et dans les termes de la loi,

- Créer et exploiter des systèmes structurés d'informations statistiques importantes pour l'appui aux études de planification sectorielle,
- Promouvoir la collecte et/ou la divulgation d'indicateurs statistiques sectoriels, en articulation avec d'autres organismes,
- Procéder à l'analyse et à l'interprétation des données statistiques sectoriellement importantes
- Organiser le recensement agricole.

Faiblesses et menaces

Nonobstant les occasions et les potentialités existantes, les faiblesses et les menaces, non moins importantes, elles doivent être dépassées afin que l'on puisse garantir la coordination et le suivi/évaluation (SE) efficace de la politique agricole. Les principales faiblesses et les menaces se résument comme suit :

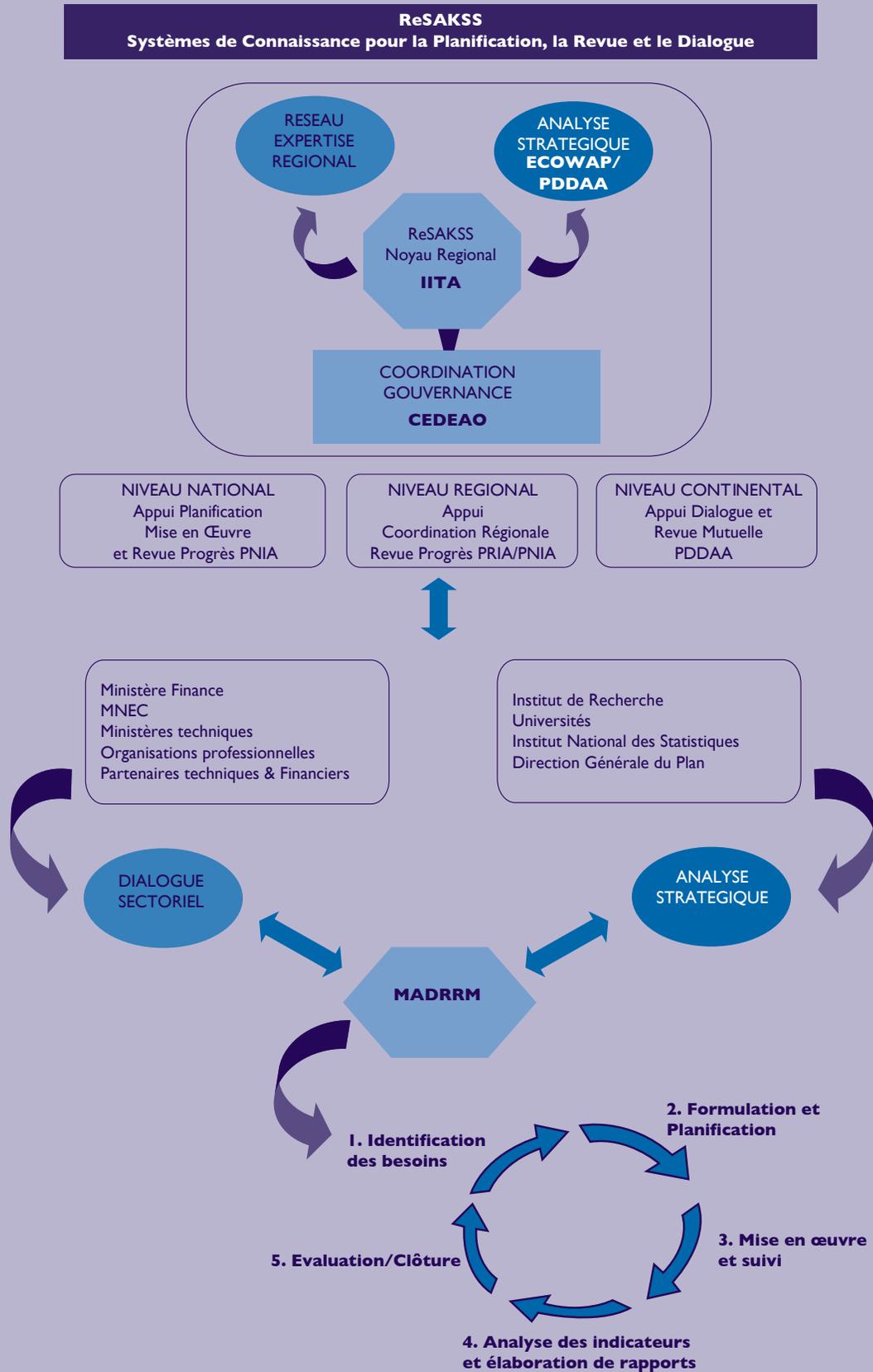
- Absence d'une méthodologie solide sur le système de SE ainsi que le manque de coordination institutionnelle de projets avec des dispositifs de SE non harmonisés, rendant difficile la capitalisation des données
- Faible communication et synergies entre les dispositifs du SE tant au niveau des institutions du MADRRM qu'au niveau des différents départements ministériels ;

- Manque de coordination et d'interrelations entre les structures du SE des différents départements pour une appréciation/évaluation commune de la vision du développement
- Une faible culture statistique dans les différents départements ministériels et une insuffisante utilisation de données dans la prise de décisions,
- Données statistiques au niveau local, régional et national encore insuffisantes pour faciliter la prise de décisions,
- Insuffisance dans l'analyse holistique de la production, de la publication et de la diffusion de données au niveau des acteurs,
- Ressources humaines, matérielles et financières insuffisantes.

Proposition d'un système de coordination fondée sur l'amélioration du système actuel

Sur la base du diagnostic du dispositif de coordination, de suivi et d'évaluation actuelle, on prétend introduire des améliorations, à travers le renforcement des institutions de suivi et d'évaluation des différents départements, aussi bien au niveau central que local, de manière à assurer une participation effective de ces derniers dans le Comité National de Coordination et de Suivi de la Politique Agricole.

Graphique I – Dispositif de coordination et de suivi-évaluation d'ECOWAP/PDDAA au niveau national et régional



Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Cap Vert avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DU CAP VERT

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAPI/PDDAA : Ministère de l'Environnement, Développement Rural et des Ressources Marines ; Ministère de l'Economie, Croissance et Compétitivité ; Ministère des Finances ; Ministère de la Décentralisation, de l'Habitation et Aménagement du Territoire ; et le Ministère des Affaires Etrangères et des Communautés.

Contacts : M. Clarimundo GONÇALVES - Directeur Général de la Planification, Budget et Gestion-MADRRM (Email : clarimundo.goncalves@gov.cv) ; M. Belarmino SILVA - Point focal CEDEAO-MNEC (Email : belarmino.silva@mne.gov.cv).